

HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Le jeudi 10 avril 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 3 avril 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
50	5	11	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. HARMEL, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, M. DUPONT Noël, Mme FLORE, M. GIROD, M. GUENRO, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, Mme VOLAN, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. COMTET, M. GERVASONI, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MILLET.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, Mme SERRE, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Pouvoirs : M. PERRAUD (pouvoir à Mme VOLAN), M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), Mme BERGER (pouvoir à M. MOURLEVAT), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), Mme EMIN (pouvoir à M. VAREYON), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. DUPONT Noël).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. de LEMPS Jean-Charles, Secrétaire de séance.

Modification n°3 du marché d'exploitation et gestion des installations et réseaux d'eau potable sur un ensemble de communes du territoire de Haut-Bugey Agglomération (marché 2019-44).

Rapporteur : M. TURC

Par le biais du marché de service n°2019-44 notifié le 6 Décembre 2019, Haut Bugey Agglomération a confié à Suez Eau France l'exploitation et l'entretien des installations et réseaux d'eau potable de 26 communes de Haut Bugey Agglomération (HBA) pour un montant estimatif issu du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) de 2 188 834, 50 € HT sur 64 mois, reconduction de 32 mois jusqu'au 30/04/2025 comprise, selon les conditions détaillées dans le marché.

La modification de marché n° 3 a pour objet de prolonger la durée d'exécution du marché 2019-44 de 8 mois, soit jusqu'au 31/12/2025, en raison de la déclaration sans suite du lot 2024-12/03 qui avait été lancé pour assurer le renouvellement du marché 2019-44, avec quelques adaptations toutefois (périmètre, missions...). Pour rappel, le lot 2024-12/03 avait été déclaré sans suite par la commission d'appel d'offres pour motifs de sécurité juridique.

Il convient en effet d'assurer la continuité de service en confiant les missions du marché 2019-44 à un prestataire extérieur bénéficiant de moyens humains qualifiés, rapidement opérationnels et de moyens matériels suffisants et adaptés.

VU le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R2194-5 relatif aux modifications de marché pour circonstances imprévues ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 mars 2025 ;

VU le projet de modification de marché n°3 du marché 2019-44 et son annexe 1 ;

Le Conseil d'agglomération,
Par 62 voix pour,

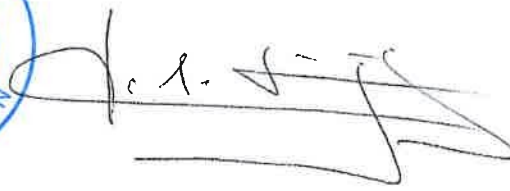
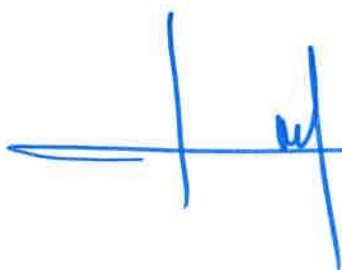
- **APPROUVE** le projet d'avenant n°3 au marché d'exploitation et gestion des installations et réseaux d'eau potable sur un ensemble de communes du territoire de Haut-Bugey Agglomération y compris en astreinte.

- **AUTORISE** le Président à signer ladite modification de marché entraînant une prolongation de marché jusqu'au 31/12/2025 et une augmentation estimée à 351 439,52 € HT, soit +16,06 % du montant initial du marché du seul fait de cette modification n°3 (+25,27% du montant initial du marché, toutes modifications comprises).

Fait à Oyonnax, le 10 avril 2025.

Le Président,
Michel MOURLEVAT

Le secrétaire de séance,
Jean-Charles de LEMPS





Accusé de réception d'un acte en préfecture

Modification n°3 du marché d'exploitation et gestion des installations et

Objet de l'acte : réseaux d'eau potable sur un ensemble de communes du territoire de
Haut-Bugey Agglomération (marché 2019-44).

.....
Date de décision: 10/04/2025

Date de réception de l'accusé 16/04/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 10042025_202550

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250410-10042025_202550-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 30_MODIF3_MARCHE_2019_44.pdf (99_DE-001-200042935-
20250410-10042025_202550-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT_N°30.pdf (21_RP-001-200042935-20250410-
10042025_202550-DE-1-1_2.pdf)

PV + AVENTANT MARCHE 2019-44